

À une séance ajournée du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'Hôtel-de-Ville de Bedford, le 6 juillet 2017, à 11h30, à laquelle étaient présents M<sup>me</sup> et MM. les conseillers Michel St-Louis, Chantal Fontaine, Normand Déragon et Mona Beulac, tous membres dudit conseil et formant quorum. En l'absence du maire et du maire suppléant, les conseillers présents nomment monsieur Michel St-Louis à titre de maire suppléant.

Les conseillers Luc Gnocchini et Claude Jetté sont absents.

Le directeur général, Guy Coulombe est également présent à ladite séance.

17-07-224  
Enseigne  
électronique /  
rue Principale

Considérant que la Ville de Bedford souhaite procéder à l'installation d'une enseigne électronique sur la rue Principale;

Considérant que la Ville de Bedford a procédé par un appel d'offre sur invitation auprès de trois soumissionnaires ;

Considérant que la Ville de Bedford a reçu deux soumissions conforme ;

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine  
Appuyé par la conseillère Mona Beulac

Que ce conseil retienne l'offre de service du plus bas soumissionnaire conforme, pour l'option 2, soit Libertévision, au montant de 34 715 \$ plus taxes.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

17-07-225  
Abri place  
publique /  
soumission

Considérant que la Ville de Bedford souhaite procéder à l'installation d'un abri à la Place Publique du Docteur Adrien-Tougas ;

Considérant que la Ville de Bedford a procédé par un appel d'offre sur invitation auprès de deux soumissionnaires ;

Considérant que la Ville de Bedford a reçu deux soumissions conforme ;

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil retienne l'offre de service du plus bas soumissionnaire conforme, soit les Agences de l'Est, au montant de 51 000 \$, plus taxes.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

17-07-226  
Véhicule  
préventionniste

Considérant que la Ville de Bedford doit procéder au remplacement du véhicule du préventionniste;

Considérant que la Ville de Bedford a procédé sollicité des prix auprès de trois concessionnaires de la région pour un Dodge Grand Caravan Ensemble valeur plus 2017 de couleur Rouge intense;

Considérant que la Ville de Bedford a reçu des prix de la part de deux concessionnaires;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Chantal Fontaine

Que ce conseil retienne l'offre de service du plus bas soumissionnaire conforme, soit Bessette automobile inc., au montant de 22 470,25 \$, plus taxes.

Que ce conseil autorise le directeur général ou le préventionniste (M. Pierre Leblanc) à signer les documents en lien avec l'achat du véhicule et son immatriculation.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Chantal Fontaine

Que la séance soit levée à 12h05.

ADOPTÉ

---

Maire

---

Directeur général